

Service D, comme Dénonciation

Des Résistants contre la délation : un combat d'hier, un débat d'aujourd'hui

par Micheline Zanatta

« Souriez, vous êtes filmés »... Écoutes téléphoniques, fichage des délinquants, des pauvres, des sans-papiers, des travailleurs précaires, systèmes de surveillance à grande échelle sur Internet EDVIGE, CRISTINA, HÉRISSON, Echelon¹, vidéo-protection, vidéo-surveillance, système d'interception des sms... Nous sommes, au quotidien, de plus en plus surveillés par des instruments censés garantir notre sécurité, mais destinés aussi, voire d'abord, à nous contrôler. Par combien de caméras ai-je été filmée aujourd'hui ? Depuis le 11 septembre 2001, bien peu de pays échappent à la fièvre sécuritaire et les lois s'adaptent à ce nouvel état d'esprit. Des moyens techniques de plus en plus sophistiqués, d'origine militaire souvent, sont déployés. À côté de cela, on peut encore compter sur la bonne vieille dénonciation qui elle aussi s'adapte aux moyens modernes. Certains la présentent comme un acte de civisme. C'est le cas du porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefèbvre, député des Hauts-de-Seine qui, en février 2009, affirmait dans un communiqué : « Si la délation est condamnable car se faisant au détriment des gens honnêtes, la dénonciation est un devoir républicain prévu dans la loi et permettant de lutter contre les délinquants.² » Un site Internet au nom significatif « <http://denonciation.com> » se défend d'avoir recours à la délation car celle-ci obéirait à des objectifs vils, tels la vénalité ou le désir de nuire. Par contre, la dénonciation répond à une noble préoccupation : assurer le bien de tous. Elle a repris vigueur après le 11 septembre. Quel acte en effet pourrait être plus noble que de signaler des terroristes ?

La dénonciation gagne les domaines judiciaire, fiscal et celui des entreprises. Aux États-Unis, il est obligatoire pour certains cadres de dénoncer des malversations et autres comportements pouvant nuire à la société. Depuis les scandales Enron, Worldcom et autres, la loi Sarbanes-Oxley oblige les entreprises cotées à New York à mettre en place un dispositif permettant aux salariés de dénoncer les abus. Cette obligation concerne également les filiales de ces sociétés à l'étranger³. En Europe, des tentatives ont été menées par des multinationales incitant leurs employés à surveiller leurs collègues⁴ ou par des gouvernements (parfois avec le soutien d'autorités locales) visant les immigrés en situation irrégulière, les bénéficiaires de la sécurité sociale, etc. Des assistantes sociales, des responsables d'agences bancaires participent à ces pratiques⁵. Pire ! Certaines propositions prévoient le respect de l'anonymat et une récompense. En quoi sommes-nous si loin de la délation ?

¹ Voir notamment :

<http://www.pcinpact.com/actu/news/49822-systeme-herisson-surveillance-dga-echelon.htm>, <http://www.espoir-a-gauche-20eme.org/article-29532242.html>.

² http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/politique/20090207.OBS3630/ump_la_denonciation_est_un_devoir_republicain.html.

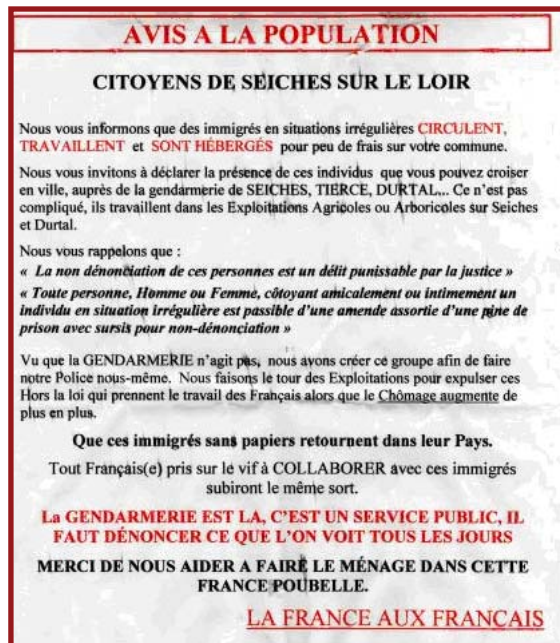
³ Voir : Françoise de Bry, « Salariés courageux oui, mais héros ou délateurs, Du whistleblowing à l'alerte éthique », *Revue internationale de psychosociologie*, 2008/3, vol. XIV, p. 135-150.

⁴ « InBev : entre intégrité et délation », <http://www.rtbef.be/info/societe/entreprises/inbev-entre-integrite-et-delation-55726>, 12/11/08.

⁵ Dénoncé par le journal *L'Humanité* le 14/08/2009.

Heureusement, en Europe habituellement, le souvenir d'un passé pas si lointain est encore présent dans les esprits et les termes « pétainisme » ou « nazisme » conservent leur connotation négative. Certains se sont émus : associations, philosophes, syndicats ; des forums de discussion ont fleuri sur Internet. Ces réactions ont entraîné le gel de certaines mesures. Mais jusqu'à quand ?

Les moyens techniques modernes sont sans commune mesure avec ceux que possédaient les occupants nazis et feraient presque passer ces derniers pour des amateurs en la matière. Pourtant, sur la seule base des lettres de dénonciation que des gens « bien intentionnés » leur adressaient, les milices allemandes purent mener de nombreuses arrestations (souvent avec la mort comme fin) de Résistants, Juifs... Le phénomène de délation poussa néanmoins des citoyens ordinaires à intervenir. C'est ainsi qu'à Liège naquit le Service D, D comme Dénonciation.



« Avis à la population » affiché en octobre 2005⁶.

Il est évident que les initiatives de certains hommes politiques légitiment cette prose malodorante.

En bref

Le Service D, mouvement de Résistance créé par Joseph Joset, naît de la rencontre de deux résolutions qui émergent au cours de la première année de la guerre : celle de lutter contre le défaitisme et celle, prise à l'initiative des postiers, de contrer les dénonciations. Issu d'actions particulières et individuelles, il débouche sur une organisation structurée et polyvalente. Il revendique des actions variées : aide à l'évasion de militaires d'Allemagne, cache d'aviateurs anglais, surveillance des centraux et des lignes téléphoniques, installation de tables d'écoute clandestines, mise sur pied d'un service de renseignements, sabotages, attentats à l'encontre d'ouvrages d'intérêt militaire et

lutte contre les inciviques (dépistage). Il s'agit alors de démoraliser l'armée ennemie. Parmi ses faits de guerre figurent aussi l'incendie des fiches à la Bourse du Travail et le sauvetage de 20 000 patriotes grâce au détournement du courrier et à la destruction des listes fournies par les administrations communales ou élaborées lors des grèves de sabotage dans le bassin liégeois.

Les quatre volets de ses activités donnent la signification du D :

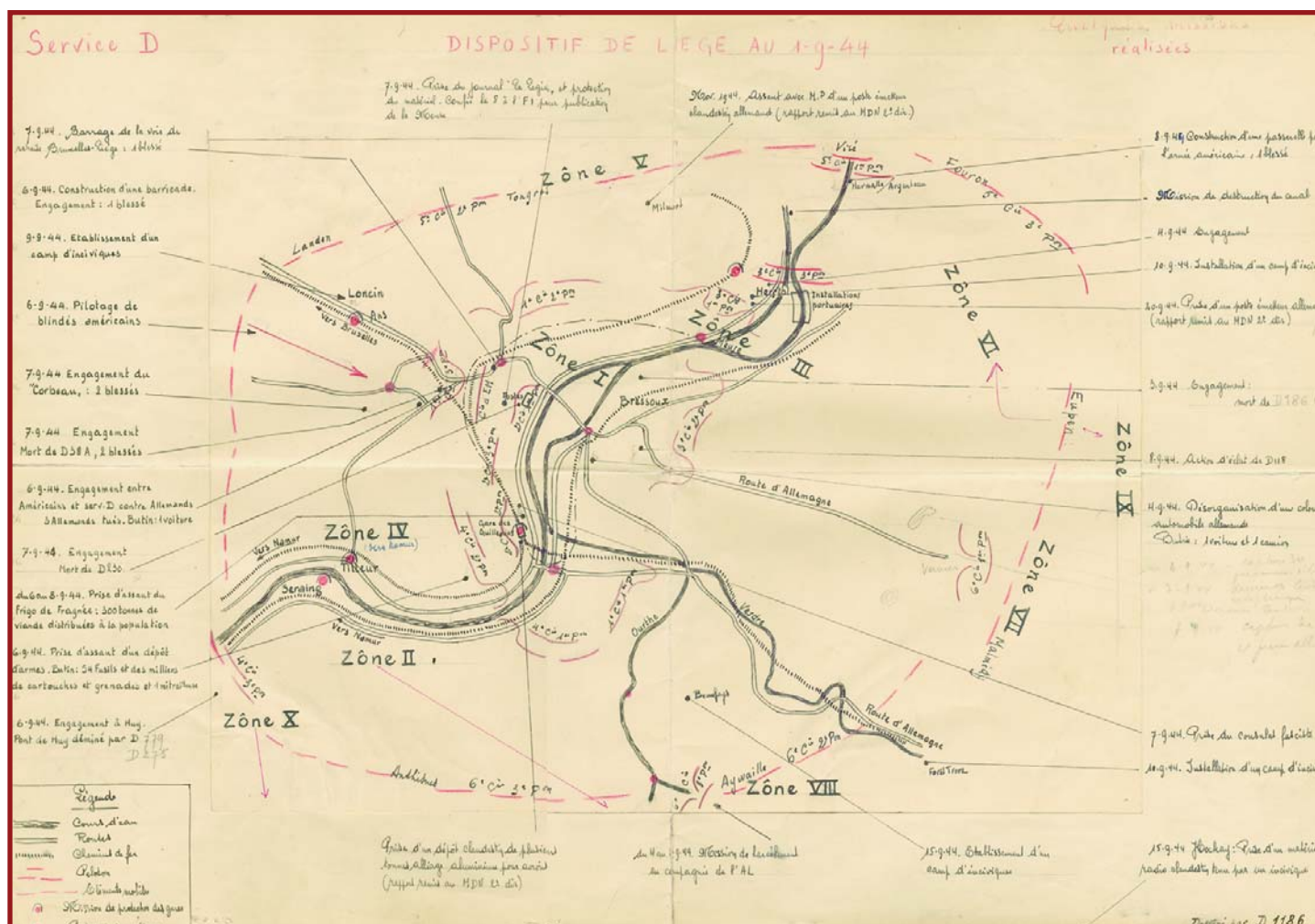
- lutte contre le Défaitisme,
- Dépistage,
- Dénonciation,
- Démoralisation.

Les ressorts de cette résistance sont ceux de la guerre psychologique, discrets, mais combien importants.

Ses actions

Joseph Joset (alias Florent Denuit, ou encore DX) est la figure de proue du Service D. Dès juillet-août 1940, il lance une action visant à aider les prisonniers de guerre et leurs familles. À l'origine, il lutte contre le défaitisme de ses compatriotes. Il diffuse le 4 août un tract aux commerçants et participe à une manifestation d'hommage et de protestation à l'occasion du 11 novembre.

⁶ <http://quelmonde.over-blog.com/article-1006933.html>, consulté le 2/09/2009.



Plan intitulé « Dispositif de Liège au 1-9-1944 » (IHOES, Fonds Joseph Joset, H86/S2/D5).

Début 1941, il rencontre Albert Nivette qui a mis sur pied, à la poste, un réseau dont l'action vise la subtilisation des lettres de dénonciation adressées par des citoyens belges à l'occupant allemand. Au sein du Service D, Joset fait la jonction entre les actions des deux groupes ; Nivette continuant à assurer la responsabilité du secteur « poste ». Il s'entoure alors de ceux qui deviendront ses principaux adjoints : Mathieu Stiennon, les agents des postes Guillemine Ghaye-Vandenwildenbergh, Absolonne, Fernand Ligot et Marcel Lismonde, ainsi que des enseignants, comme Henri Alexandre, Henri Arnoldts, Delsart, Joseph Duchesne et Charles Noël. La manifestation le 10 mai 1941 vaut à Joset une première arrestation et son entrée en clandestinité.

Joset décide de mener plus loin la forme de résistance des postiers (qui se contentaient d'intercepter les lettres de dénonciation et d'éviter qu'elles ne soient livrées) en trouvant les moyens d'avertir les personnes sujettes à des délations et en favorisant l'entrée dans la clandestinité de ces citoyens en danger. De même, il déploie des moyens pour identifier et neutraliser les dénonciateurs.

Peu à peu, le Service D réussit à protéger les patriotes par la mise en place d'un triple cordon de sécurité :

- aux Postes, téléphones et télégraphes, les postiers interceptent les lettres adressées aux services de police de l'occupant. Ils avertissent la personne dénoncée et, par prudence, renvoient ensuite le courrier intercepté comme s'il suivait son libre cours. Certaines de ces personnes, ainsi informées du danger qui plane sur elles, rejoignent alors des maquis en Ardennes ou dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ;

- à la gendarmerie et à la police belge, certains agents mettent à profit leur poste d'observation pour alerter le service D ;
- à la *Feldgendarmerie*, des gendarmes d'origine luxembourgeoise se dévouent à la cause des Alliés. Ils organisent par exemple le cambriolage de leurs propres bureaux. En 1944, le Service D parvient à faire embaucher une de ses membres comme téléphoniste à la Gestapo.

Cet organe de résistance met aussi sur pied un service d'enquêtes servant à pister et dénoncer l'activité des « traîtres ». Grâce à l'envoi d'un bulletin tri-hebdomadaire, ses recherches servent à alimenter les dossiers de lutte contre les collaborateurs à l'attention des différents courants de la Résistance liégeoise et à mener des actions de représailles contre les inciviques. Son service photographique permet de conserver des témoignages visuels accablants contre certains collaborateurs.

Le Service D se distingue aussi dans le domaine du renseignement militaire. Il détourne des plans stratégiques et réunit une documentation relative à la surveillance des routes, des voies fluviales, des chemins de fer, des postes et des téléphones. De telles informations sont transmises aux Alliés via les postes émetteurs de la ligne Zéro⁷ et servent à guider plusieurs de leurs bombardements. Cette action est reconnue par le gouvernement de Londres qui s'adresse au Service D en commençant ses messages codés diffusés à la radio par la phrase « Dédé va à dada ». Son service de surveillance industrielle rassemble des documents apportant la preuve de la collaboration de certaines usines avec l'occupant.

Le département « sabotage » s'en prend à des locomotives et fait sauter des voies de chemin de fer ; il incendie des dépôts de caoutchouc de l'armée allemande et détruit des entrepôts de bois destiné à des fins militaires... Le Service D, qui possède son propre groupe armé, l'équipe Z, revendique 2000 attentats, sans compter ceux effectués par d'autres organisations grâce aux plans fournis par ses soins.

Par ailleurs, le Service D organise une filière d'évasion, destinée notamment aux militaires français, et une filière d'aide aux aviateurs anglais. Les réfractaires au travail obligatoire sont également aidés par ce Service qui leur fournit des pièces d'identité, des certificats, de l'argent, du ravitaillement. Pour le seul secteur de Seraing, 2 000 000 francs et 45 000 faux papiers sont ainsi distribués. Le Service D réussit à disposer de quatre-vingt cachets communaux. Une certaine forme d'humour n'est pas absente des choix opérés : de nombreuses cartes d'affiliation au mouvement de collaboration l'AGRA (les Amis du Grand Reich allemand) sont distribuées aux réfractaires et aux personnes dénoncées. Le Service D n'opère pas seul dans le secteur de la solidarité. En juin 1941, il travaille avec la Croix-Rouge du Front de l'Indépendance. Mais l'aide aux réfractaires et autres citoyens à protéger n'est possible qu'avec l'organisation de coups de main armés permettant de se procurer de l'argent, des vivres et des papiers. L'apport financier sera assuré par le groupe « Les Violettes⁸ » en 1942 et par le « Mouron rouge » alias Joseph Guissard à la fin de l'année 1943.

Le réseau mis en place par Joset se charge aussi de démoraliser les troupes ennemies, spécialement celles du Mur de l'Atlantique, en subtilisant le courrier entre les combattants et leur famille. Il agit de même contre la NSKK et les organisations belges qui collaborent avec l'ennemi, à savoir : les unités de SS Wallonie et les Gardes wallonnes⁹. De plus, il diffuse des tracts défaitistes parmi les membres de la *Wehrmacht*. Son tableau d'honneur compte un total de 240 000 lettres détruites dont plus de 50 000 interceptées et falsifiées lors d'un seul sabotage.

⁷ Réseau de renseignement et d'évasion créé au cours de l'été 1940 dans les milieux financiers bruxellois.

⁸ Groupe lié à l'Armée Secrète, Les Violettes est fondé à Micheroux par l'inspecteur de l'enseignement Jean Sabel, entouré d'enseignants : Clovis Granville de Trooz, Georges Bodart de Micheroux, Modeste Binet, de Goffontaine. Après l'organisation de l'aide aux réfractaires au travail obligatoire et la distribution d'un journal clandestin *Nos écoles primaires*, il assure l'hébergement provisoire de plus de deux cents personnes. D'autres activités seront menées pour ravitailler ceux dont ils s'occupent. D'où l'organisation de raids sur les hôtels de ville et bureaux de poste afin d'obtenir des timbres de ravitaillement.

⁹ Les SS Wallonie sont des unités combattantes rexistes engagées en particulier sur le front de l'Est ; les Gardes wallonnes forment une milice armée créée par Rex en 1914 et intégrée à la *Wehrmacht* ; le NSKK ou *Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps* correspond au corps motorisé du parti nazi.

Le Service D participe finalement aux opérations relatives à la libération de Liège. Par la suite, l'abondante documentation qu'il a su réunir lui permet de continuer à jouer un rôle lors de l'épuration, en contribuant à la recherche des membres de la cinquième colonne allemande, à la censure de la correspondance des collaborateurs détenus ou en liberté, et à la diffusion de renseignements d'intérêt militaire.

Si l'on date généralement le début des activités du Service D au 1^{er} février 1942, il semble que quelques actions (distribution de tracts, sabotage...) ont été organisées antérieurement, en 1940-1941, époque où le Parti communiste se réunissait dans l'arrière-salle du café « Les Bons amis » de la rue Saint-Gilles. L'année 1944 correspond, quant à elle, à sa période de plein développement malgré plusieurs vagues d'arrestations.

Petit mouvement de Résistance, le Service D aura du mal à se faire reconnaître par les autorités à l'issue de la guerre. Il le sera par l'Arrêté royal du 23 février 1961 après de nombreuses discussions et en ayant d'abord été artificiellement rattaché au « Groupe G ». Cette reconnaissance tardive explique que les dossiers individuels de ses membres aient été examinés plusieurs années après le conflit. Entre-temps, nombre de ses militants actifs avaient été recensés au sein d'autres groupes de Résistance dont ils faisaient aussi partie (ce qui était fréquent). Pour toutes ces raisons, il est malaisé de mesurer le poids réel de l'organisation.

Organisation du Service D

Selon Joseph Joset, le Service D a compté au maximum 1700 membres. Il en propose, sous réserve, l'évaluation suivante : en 1940, le service « défaitisme et dépiage » et le groupe « dénonciation » auraient compté respectivement entre vingt et vingt-cinq membres. En 1941, le Service D regroupe environ cent cinquante agents. Ses effectifs passent à cinq cents en 1942, près de mille cinq cents en 1943 et enfin près de mille sept cents en 1944. La commission de contrôle en retiendra mille quatre cents, mais il faut tenir compte des remarques faites plus haut sur les conditions d'acceptation des dossiers.

Les documents officiels rentrés à l'Office de la Résistance en 1954 déclinent les identités de trente-deux agents tués ou décédés lors de déportations (dont deux femmes), soixante-trois agents emprisonnés sur le territoire national (dont douze femmes), soixante et un agents déportés en Allemagne (dont sept femmes). Les blessés ne sont pas dénombrés, pas plus que les membres obligés de gagner le maquis d'Hastière. Le mouvement, quant à lui, signale un prisonnier en 1940, quatre déportés/emprisonnés en 1941, neuf en 1942, trente-quatre en 1943, quarante et un déportés et trente-sept emprisonnés en 1944. Ces derniers chiffres reflètent sans doute à la fois le gonflement des effectifs et la multiplication des actions, mais aussi l'intensification de la répression cette année-là. En avril et mai 1944, période qualifiée de « grand désastre », quatre-vingt membres sont arrêtés, y compris des éléments du Directoire ou de l'État-Major, comme Albert Nivette et Matthieu Stiennon. D'autres prennent le maquis. Le secteur « poste » se retrouve décapité. Des adjoints prennent la relève mais l'incertitude règne. Joset échappe à l'arrestation mais, obligé de quitter les lieux où des membres ont été arrêtés, il doit créer de nouveaux QG. Il faut savoir qu'après cinq tentatives d'arrestation, sa tête est mise à prix pour un million de francs. La libération de Liège connaît aussi ses victimes : entre le 6 et le 8 septembre, deux agents sont tués et six autres blessés.

Dans le maquis, il faut relever la présence d'une femme remarquable : Guillemine Ghaye-Vandenwildenbergh, responsable du secteur « courrier », chargée de prévenir les personnes dénoncées, responsable de la préparation de sabotages, organisatrice du camp du maquis d'Hastière, chef de secteur, membre de l'État-Major et agent de liaison avec le maquis.

Le Service D exerce son activité dans les provinces de Liège, Limbourg et Luxembourg avec pour sièges principaux Liège, Verviers, Aywaille, Landen, Huy, Waremme [passé à l'Armée Secrète (AS)], Fourons, Visé, Hastière, Barvaux, Ferrières, Laroche, Marche, Vielsalm, les cantons de l'Est et Tongres. Il installe des postes d'observation à Anvers, Gand, Louvain, Aarschot, dans de multiples villes et villages ainsi que des refuges à Aywaille, Hastière, Charleroi et dans le nord du Luxembourg. Il recrute nombre d'agents de l'enseignement, des postes, des chemins de fer, des services publics et de l'État, de la Province, des communes, de la gendarmerie, de la police et de l'industrie.



Ci-contre : couverture et première page intérieure de la *Marche du Service D*, dédiée à J. Joset le 27-04-1947 (IHOES, Fonds Joseph Joset, H86/D2).

Témoignant d'une grande diversité de compétences, ses initiatives suscitent des liens avec d'autres organismes de Résistance spécialisés dans le renseignement ou dans la lutte contre les traîtres : Front wallon, Front de l'Indépendance (FI), Luc-Marc, CLS, J3, X9. Des réunions de contact ont lieu en 1942-1943 avec Victor Franck de l'Armée de Libération, Justin Bloom de l'Armée Secrète et l'abbé Jean-Marie du groupe « Les Violettes ». Le 27 mars 1944, un coup de main contre la malle-poste associe le Service D, le Service Zéro, « Les Violettes » ainsi que des membres de la gendarmerie et du Comité d'entraide de la police liégeoise. Un mois plus tôt, quai de la Batte, un de ses membres, Engelen, assiste à une réunion chez Troisfontaines de l'Armée de Libération (AL) avec pour but « la coordination des activités patriotiques en vue de la libération du territoire national ». Sont présents : Joseph Guissart, dit « Mouron rouge », Michel Rouma de l'AS, un délégué du Mouvement national belge et un de l'*Intelligence Service*. Le Service D est notamment chargé d'assurer la liaison entre les différentes unités de Résistance, mission dont il s'acquitte brillamment.

Dans cette tâche apparaît tout le paradoxe d'une petite organisation née autour d'actions très ponctuelles qui a cependant joué dans la cour des grands de par le nombre de ses actions, la variété de ses formes de résistance et les relations qu'elle a entretenues avec des mouvements plus vastes et plus renommés.

Cet aperçu des activités du Service D nous fournit un sujet de réflexion bien actuel. On peut s'étonner effectivement qu'un mouvement de Résistance ait utilisé lui-même la dénonciation pour lutter contre les délateurs qu'il poursuivait. Des questions se posent alors : « La délation peut-elle être légitime ? », « La bonne conscience suffit-elle à rendre une cause juste ? ». Vaste débat... Un des éléments de réponse est certai-

nement que l'une des formes de délation menait le plus souvent à la déportation et à une mort quasi certaine, tandis que l'autre cherchait à sauver des vies et à combattre un régime remettant en question les principes élémentaires de la démocratie.

Le contenu de cet article s'appuie principalement sur le Fonds Joseph Joset, IHOES, H86 (I-5.2.B).

Voir aussi : Jean DUJARDIN, « Le « Service "D" et l'aide aux illégaux », *Cahiers d'histoire de la Seconde guerre mondiale*, Bruxelles, CEGES.

